

LA PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE

ESSAIS DE DÉFINITION

« La pédagogie différenciée n'oppose pas (une) pédagogie d'enseignement conçue pour la classe dans son ensemble et (une) pédagogie d'apprentissage, qui concerne chaque enfant pris individuellement. Elle ne les rejette pas, elle les organise pour qu'elles s'ajustent l'une à l'autre. Le professeur enseigne certes sa discipline mais aussi (et surtout) l'élève, c'est-à-dire qu'il lui permet d'apprendre. »

(B.O.E.N., Circulaire n° 79-225 du 19 juillet 1979.)

« (La pédagogie différenciée) est la démarche qui cherche à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage, afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de comportements, de savoir-faire hétérogènes, mais regroupés dans une même division, d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs, ou en partie communs. »

(Inspection générale de l'Éducation Nationale,

La pédagogie différenciée au Collège, Paris, CNDP, 1980, p. 5.)

« Il est une donnée capitale pour toute pédagogie différenciée, dont le maître mot est la centration sur l'élève... Il est un être actif, qui forge ses propres instruments, construit ses schèmes de pensée et d'action : il choisit, déforme, ajoute, réorganise en fonction de sa personnalité, ses possibilités physiques et mentales, ses besoins et ses projets. »

Christine BARRE DE MINIAC, Françoise CROS

(*Pour une pédagogie centrée sur l'élève*,

Paris, INRP, Coll. Rencontres Pédagogiques

1988, n° 20, p. 11.)

« Les stratégies de différenciation de l'action pédagogique consistent essentiellement à prévoir des approches larges qui s'efforcent de respecter les lois du développement génétique tout en autorisant une multiplicité d'angles d'approche en fonction des vécus et des compétences individuels. »

Groupe RAPSODIE

(In: *L'évaluation formative dans un enseignement différencié*,

Lindal ALLAL, Jean CARDINET, Philippe PERRENOUD, Eds.,

Peter Lang, 1985, p. 82.)

« Nous distinguerons... tout d'abord, le principe d'une *pédagogie différenciée*, établie par l'institution dans son ensemble. Cette péda-

gogie différenciée s'appuie sur la variété des pratiques reconnues et assurées dans le corps enseignant : il s'agit alors d'un *second principe*, celui d'une *pédagogie diversifiée*... Enfin... il importe que chaque enseignant puisse développer des alternatives de démarches et d'intervention, suivant un *principe de pédagogie variée*. »

André DE PERETTI

(*Les points d'appui de l'enseignement : pour une théorie et une pratique de la pédagogie différenciée*, Paris, INRP, 1984, p. 33.)

« La pédagogie différenciée caractérise :

— Un ensemble d'attitudes d'ouverture aux jeunes personnalités des élèves, de démarches pédagogiques, de méthodologies de la formation, de techniques et d'instruments didactiques.

— Qui prennent en compte la diversité, l'hétérogénéité des apprenants.

— Qui visent à faire atteindre à tous des objectifs cognitifs de valeur égale ou équivalente. »

Anita WEBER et André DE PERETTI

(*Pédagogie différenciée*, Module 6, Paris, INRP, 1983, p. 279.)

LES ENJEUX DE LA PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE

« Quel plus beau cadeau peut nous faire l'autre que de renforcer notre unicité, notre originalité, en tant qu'être différent de nous ? Il ne s'agit pas d'édulcorer les conflits, de gommer les oppositions ; mais d'admettre que ces conflits, ces oppositions doivent et peuvent être bénéfiques à tous. »

Albert JACQUARD

(*Éloge de la différence - La génétique et les hommes*.
Seuil, 1978, p. 207.)

« Notre univers devra vivre avec la différence et renoncer à faire de son éradication la condition de son progrès... Et c'est là un défi nouveau, un problème que jamais les hommes n'ont eu à résoudre sur une telle échelle et à l'écart duquel l'École ne peut rester. »

Philippe MEIRIEU

(*Les Cahiers Pédagogiques*, 1985, n° 239, p. 4.)

« La prise en compte des différences ne doit pas incliner à vouloir les réduire. Par un radicalisme fruste, par un jacobisme inadéquat, c'est le mythe identitaire qui serait réinstauré. »

André DE PERETTI

(*Les points d'appui de l'enseignement :
pour une théorie et une pratique de la pédagogie différenciée,*
INRP, 1984, pp. 28-29.)

« Ou bien on considère comme impossible l'atteinte par tous des objectifs cognitifs de l'enseignement secondaire général, et on en revient ouvertement à une différenciation par les contenus et les méthodes qui, à terme, rétablit les filières... Ou bien, sans renoncer en rien aux objectifs supérieurs d'une formation théorique et abstraite, on cherche les voies méthodologiques qui permettent à tous d'y parvenir. »

Jean-Pierre ASTOLFI, Louis LEGRAND

(*Pour un collège démocratique,
rapport au ministre de l'Éducation Nationale,*
Louis LEGRAND, Paris, La Documentation française,
Coll. des rapports officiels, 1982, p. 35.)

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Les relations élèves-professeurs

« La pédagogie différenciée exige de l'enseignant une capacité relationnelle plus authentique et affinée que pour le cours magistral, car il est centré sur la personne à guider dans le premier cas, sur le savoir dans le second. »

Jean ARTAUD

(*Différencier la pédagogie, pourquoi, comment ?,*
Lyon, CRDP, 1986, p. 48.)

« Il est indispensable de substituer au contrat tacite et unique qui liait le maître à toute une classe, des contrats individuels et diversifiés qui engagent chaque élève, précisant exactement ce que l'on attend de chacun d'entre eux et les soutiens sur lesquels il peut compter. »

Philippe MEIRIEU

(*L'école, mode d'emploi,
des méthodes actives à la pédagogie différenciée,*
ESF, 1985, p. 156.)

L'équipe enseignante

« La pédagogie différenciée ne peut être mise en place que par une équipe d'enseignants. D'abord parce que... la mise à l'aise des enfants en difficulté suppose chez les maîtres une sympathie aidant en faveur des moins doués, exprimée collectivement. Elle ne saurait naître sur le terrain des rivalités... Aux stratégies d'entr'aide entre les élèves correspondent nécessairement des manifestations de collaboration entre les maîtres, sans lesquelles l'imposant travail de préparation d'une pédagogie différenciée n'est pas réalisable. »

Roger UEBERSCHLAG

(Pédagogie différenciée et formation des maîtres dans quelques pays d'Europe. Les amis de Sèvres, n° 1, mars 1985, p. 60.)

L'emploi du temps

« L'application d'une pédagogie différenciée et la mise en œuvre d'un travail autonome des élèves invitent à reconsidérer la conception de l'utilisation du temps dans l'apprentissage, la relation entre durée et méthode, c'est-à-dire la fonction pédagogique du facteur temps. »

Aniko HUSTI

(L'organisation du temps à l'école, INRP, Coll. Rapports de Recherche, 1983, n° 1, p. 2.)

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE ET ÉVALUATION

« Telle qu'elle est pratiquée dans le cadre d'un enseignement collectif faiblement différencié, l'évaluation conduit à sous-estimer — sans les dissimuler tout à fait — les différences qui existent entre les élèves au début d'une année ou d'un cycle d'études. »

Philippe PERRENOUD

(Des différences culturelles aux inégalités scolaires : l'évaluation et la norme dans un enseignement indifférencié.)

In : L'évaluation formative dans un enseignement différencié, Lindal ALLAL, Jean CARDINET, Philippe PERRENOUD, Édts., 1985, p. 49.)

« C'est l'articulation rationnelle des besoins propres aux individus et aux populations enseignées, avec les objectifs nationaux... qui doit permettre de définir les contenus et les processus pédagogiques adap-

tés aux situations locales et aux individus. Le premier moment de cette détermination sera donc la connaissance aussi précise que possible des populations qui arrivent à l'école et au collège. »

Louis LEGRAND

(La différenciation pédagogique, Scarabée/CEMEA, 1986, p. 46.)

« Pour le maître, mesurer la nature et le degré des compétences déjà acquises par l'élève sera le point de repère indispensable qui lui permettra de proposer à celui-ci des itinéraires d'apprentissage... »

Henri RAYMOND

(Un préalable essentiel à la différenciation : l'évaluation, Cahiers Pédagogiques, décembre 1985, n° 239, p. 27.)

« L'évaluation a aussi une fonction précieuse en cours d'apprentissage ; elle devient alors l'évaluation formative... Cette fonction régulatrice est essentielle ; c'est elle qui empêche que la différenciation ne se fige dans une sectorisation provisoire et, par définition, contestable. »

Philippe MEIRIEU

(L'école, mode d'emploi, p. 132.)

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

« Il s'agit de faire expérimenter et évaluer des gammes de démarches et de points d'appui dont on pourra analyser les propriétés et parmi lesquels chaque enseignant pourra constituer après expérimentation sa propre gamme d'instruments. »

André DE PERETTI

(Esquisse d'un fondement théorique de la pédagogie différenciée. Les amis de Sèvres, n° 1, mars 1985, p. 29.)

« Engagé dans un ensemble d'actions en faveur de la différenciation des pédagogies et de leur adaptation aux élèves, compromis par le choix de ses orientations, le chef d'établissement a besoin non seulement de suivre une formation spécifique mais d'avoir des lieux de réflexion extérieurs à son établissement. »

Madeleine PARAT

(Réflexions sur le rôle institutionnel du chef d'établissement dans une pratique de pédagogie différenciée. Les Amis de Sèvres, n° 2, juin 1985, p. 22.)

Recueil de réflexions établi et présenté
par Christine BARRE DE MINIAC, chargée de recherche à l'INRP